

ÉDITO

Après une année particulièrement riche pour les pratiques artistiques, nous avons à cœur de pouvoir vous permettre de vivre ce qui fait sens pour chacun d'entre vous : l'émotion, le partage, la recherche, la découverte et l'apprentissage d'une pratique artistique.

Le Conservatoire de Vannes/Sarzeau vous propose pour la rentrée prochaine d'intégrer ses nombreux parcours en musique, en théâtre ou en arts plastiques. À tous âges, la pratique est accessible, et le collectif se trouve être au cœur de notre projet.

De nombreux artistes en lien avec les autres services et événements de la ville seront présents tout au long de l'année prochaine. L'art nous permet de renouer avec les saveurs des émotions artistiques ; le Conservatoire vous accompagnera dans ce chemin.

Bonne année 2025-2026 !



David Robo,
Maire de Vannes

CONSERVATOIRE
DE VANNES
MUSIQUE
ARTS PLASTIQUES
DANSE THÉÂTRE

RENSEIGNEMENTS AUPRÈS
DU SECRÉTARIAT DU CONSERVATOIRE
02 97 01 67 00.

SITE DES CARMES
DU LUNDI AU VENDREDI
9H - 12H30 / 14H - 17H30

SITE DE MÉNIMUR - ATELIERS ARTISTIQUES
RUE ÉMILE-JOURDAN
56000 VANNES

SITE DU MANOIR DE TRUSSAC
60 RUE ALBERT-1^{ER}
56000 VANNES

SITE DE LA RABINE/BAGAD
LA RABINE/BAGAD
5 AVENUE DU MARÉCHAL-DE-LATTRE-DE-TASSIGNY
56000 VANNES

SITE DU 113
113 RUE DU COMMERCE
56000 VANNES

WWW.MAIRIE-VANNES.FR

CONSERVATOIRE
DE VANNES
MUSIQUE
ARTS PLASTIQUES
DANSE THÉÂTRE

INSCRIVEZ VOUS

2025 - 2026

Direction de la communication - Ville de Vannes

LE CONSERVATOIRE DE VANNES EST UN ÉTABLISSEMENT PUBLIC D'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE CLASSÉ PAR LE MINISTÈRE DE LA CULTURE COMME CONSERVATOIRE À RAYONNEMENT DÉPARTEMENTAL DANS UN ACRÉMENT COMMUN AVEC LE CONSERVATOIRE DE SARZEAU.

CET ÉQUIPEMENT CULTUREL ACCUEILLE TOUTES LES GÉNÉRATIONS ET ENCOURAGE CHACUN À DÉCOUVRIR LA RICHESSE DES PRATIQUES ARTISTIQUES : MUSIQUE, THÉÂTRE, ARTS PLASTIQUES.

S'INSCRIRE AU CONSERVATOIRE, C'EST AVANT TOUT PARTICIPER À UN PROJET COLLECTIF AUTOUR D'UNE PRATIQUE ARTISTIQUE PERSONNELLE.

OUVERT À TOUTES ET À TOUS DÈS 5 ANS

À partir de 5 ans (grande section) : éveil artistique
À partir de 7 ans (CE1) : parcours musique, théâtre, arts plastiques
Adultes : parcours musique, théâtre, arts plastiques

PARCOURS PÉDAGOGIQUES MUSIQUE, THÉÂTRE, ARTS PLASTIQUES

Pour découvrir les parcours, nous vous invitons à consulter les plaquettes en ligne sur www.mairie-vannes.fr/conservatoire

Éveil artistique (dès 5 ans)
Parcours musique (dès 7 ans)
Parcours musiques actuelles
Parcours musiques traditionnelles
Parcours voix
Parcours théâtre
Parcours arts plastiques

DÉROULEMENT DES ENSEIGNEMENTS ARTISTIQUES

Dans le cadre de l'enseignement public, le cursus des études est constitué de 3 cycles, d'une durée moyenne de 4 ans. Le temps passé au sein d'un cycle varie en fonction de la progression de l'élève.

L'évaluation, réalisée en continu, permet à chaque élève de progresser tout en s'épanouissant personnellement dans sa pratique.

PÉRIODE DE SCOLARITÉ

La scolarité du conservatoire se déroule de septembre à juin. Il n'y a pas de cours pendant les vacances scolaires de la zone B. Les horaires des cours grands collectifs, théâtre et arts plastiques sont définis dès juin pour faciliter les inscriptions. Les horaires des cours instrumentaux sont définis avec les enseignants lors d'un rendez-vous la semaine de la rentrée scolaire, en septembre.

LES DIFFÉRENTS CURSUS MUSICAUX

Un parcours musique = de 1 à 3 cours par semaine selon le niveau

ÉVEIL MUSICAL		
Apprendre à plusieurs à ressentir la musique, avec découverte d'instruments, pratique vocale, pratique rythmique corporelle et jeux d'écoutes collectives. 45 min par semaine		
ENFANTS DÉBUTANTS DÈS 7 ANS / CYCLE I		
COURS 1	COURS 2	
INSTRUMENT COURS EN PETIT COLLECTIF 2 à 3 élèves de 40 min à 1h30 par semaine en fonction du nombre d'élèves	COLLECTIF MUSICAL APPRENDRE EN GRAND COLLECTIF les notions musicales de base (rythmiques, mélodiques, vocales, codage ...) en associant la formation musicale à l'instrument ou à la voix. en groupe / de 1h à 1h30 par semaine	
ENFANT À PARTIR DU CYCLE 2 / ADOS ET ADULTE		
COURS 1	COURS 2	COURS 3 (en option selon les parcours)
INSTRUMENT COURS INDIVIDUEL OU EN PETIT COLLECTIF de 30 min à 1h par semaine selon niveau et cycle	PRATIQUE D'ENSEMBLE JOUER À PLUSIEURS En orchestre, en chœur, en bagad... 1 à 2h par semaine	FORMATION ET CULTURE MUSICALE APPRENDRE À PLUSIEURS De 1 à 1h30 par semaine selon niveau et cycle

SITES D'ENSEIGNEMENT

Conservatoire de Vannes, 16 place Théodore-Decker, Vannes
Manoir de Trussac, 60 rue Albert 1^{er}, Vannes
Ateliers Artistiques de Ménimur, rue Émile-Jourdan, Vannes
Annexe, 113 rue du Commerce, Vannes
La Rabine/Bagad
5 Av du Mal de Lattre de Tassigny, Vannes

GRILLE TARIFAIRE

Elle tient compte de votre lieu d'habitation, et s'adapte au quotient familial. En cohérence avec les parcours choisis, elle s'organise autour de plusieurs tarifications.

Elle sera disponible en juin en version papier ou sur : mairie-vannes.fr/conservatoire-rayonnement-departemental

MODALITÉS PRÉ-INSCRIPTION ET DE RÉINSCRIPTION

RÉ-INSCRIPTIONS EN LIGNE

Uniquement en ligne du lundi 02 au mercredi 11 juin 2025 inclus pour les élèves déjà inscrits au Conservatoire (via le nouvel extranet famille du logiciel Duonet, qu'il faudra activer avant vos réinscriptions). En cas de difficulté avec le traitement en ligne, merci de nous contacter lors des permanences au 02 97 01 67 00 de 9h à 12h.

NOUVELLES INSCRIPTIONS

Pré-inscriptions du mardi 17 au vendredi 27 juin 2025 pour les nouveaux élèves (nouvelle famille ou nouvel enfant d'une famille déjà inscrite) : DOSSIER* à imprimer, compléter, signer et à déposer AVEC LES PIÈCES JUSTIFICATIVES en présentiel au 113 rue du Commerce aux jours/horaires suivants : les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 13h à 18h30 les mercredis de 9h à 12h30 et de 13h30 à 18h30

*DOSSIER à télécharger en juin sur : mairie-vannes.fr/conservatoire-rayonnement-departemental à imprimer, compléter, signer et à déposer avec les pièces justificatives.

En cas de difficultés pour compléter le dossier, merci de nous contacter lors des permanences les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 9h à 12h en appelant au 02 97 01 67 00, sur la période indiquée. Plus d'informations sur le site internet de la Ville.